

Groupe Horizontal Software

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Bilan

ACTIF en K€	Note	31.12.16	31.12.15
Ecarts d'acquisition	3.1	1 467	1 672
Immobilisations incorporelles	3.2	2 611	3 089
Immobilisations corporelles	3.3	38	37
Immobilisations financières	3.4	284	260
Actif immobilisé		4 400	5 058
Clients	3.5	2 311	1 318
Autres créances	3.6	2 105	2 427
Valeurs mobilières de placement	3.7	66	66
Disponibilités	3.7	4 262	923
Actifs circulant		8 744	4 734
TOTAL ACTIF		13 144	9 792

PASSIF en K€	Note	31.12.16	31.12.15
Capital	3.8	1 734	1 034
Prime d'émission		11 988	6 923
Réserves consolidées		(7 052)	(4 590)
Résultat net part du Groupe		(2 798)	(2 307)
Capitaux propres		3 872	1 060
Autres fonds propres	3.9	2 563	1 988
Provisions courantes	3.10	301	400
Emprunts et dettes financières	3.11	937	1 304
Fournisseurs et comptes rattachés		1 727	688
Autres dettes et comptes de régularisation	3.12	3 744	4 352
TOTAL PASSIF		13 144	9 792

Compte de résultat

en K€	Note	31.12.16	31.12.15
Chiffre d'Affaires	3.13	5 277	4 212
Autres produits	3.14	508	992
Achats de matières premières et marchandises		(371)	(103)
Autres achats et charges externes		(2 117)	(1 590)
Impôts et taxes		(138)	(177)
Charges de personnel	3.15	(5 159)	(4 630)
Dot. aux amortissements et provisions		(600)	(582)
Résultat d'exploitation		(2 600)	(1 878)
Charges et produits financiers	3.16	(2)	(223)
Résultat courant des entreprises intégrées		(2 602)	(2 101)
Charges et produits exceptionnels	3.17	(19)	46
Impôts	3.18	27	(48)
Résultat net des entreprises intégrées		(2 594)	(2 103)
Dot. aux amortissements des écarts d'acquisition	3.1	(204)	(204)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 798)	(2 307)
Intérêts minoritaires			
Résultat net - part du Groupe		(2 798)	(2 307)
Résultat net par action	3.8.3	-0,25 €	-0,24 €
Résultat net par action dilué		-0,25 €	-0,24 €
Résultat net par action dilué des activités cédées/en cours de cession			

Tableaux des flux de trésorerie

	Note	31.12.16	31.12.15
Résultat net des sociétés intégrées		(2 798)	(2 307)
Dot. nette aux amortissements et provisions		599	799
Variation des impôts différés	3.18.3	(27)	66
Marge brute d'autofinancement		(2 226)	(1 442)
Variation du besoin en fonds de roulement	3.19.1	(269)	(38)
Flux net de trésorerie générés par l'activité		(2 495)	(1 480)
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles	3.2 et 3.3	(22)	(44)
Acquisition d'immob. financières	3.19.2	(790)	(41)
Cession d'immob. corporelles et incorporelles	3.2 et 3.3	1	25
Cession d'immob. Financières	3.19.2	766	91
Incidence des variations de périmètre	3.19.3		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(45)	31
augmentation des fonds propres	3.8	5 670	1 301
Augmentation/diminution des dettes financières et autres fonds propr	3.11	725	827
Remboursement des dettes financières	3.11 et 3.19.4	(516)	(169)
Subventions d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		5 879	1 959
Flux net de trésorerie généré par les activités cédés			
Variation de trésorerie		3 339	510
Trésorerie nette à l'ouverture		989	479
Variation de trésorerie		3 339	510
Trésorerie nette à la clôture	3.7	4 328	989

Tableau de variation des capitaux propres – part du groupe

en K€	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Autres	Résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.14	8 982 020	898	5 758	(3 235)			(1 354)	2 067
Dividendes distribués								-
Affectation				(1 354)			1 354	-
Résultat							(2 307)	(2 307)
Augmentation de capital	1 354 160	136	1 165					1 301
Capitaux propres au 31.12.15	10 336 180	1 034	6 923	(4 589)	-	-	(2 307)	1 061
Dividendes distribués								-
Affectation				(2 307)			2 307	-
Augmentation de capital	7 005 890	700	5 065					5 765
Actions propres					(95)			
Complément ID N-1				(61)				
Résultat							(2 798)	(2 798)
Capitaux propres au 31.12.16	17 342 070	1 734	11 988	(6 957)	(95)	-	(2 798)	3 872

cf. note 3.8

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRESENTATION DU GROUPE

Horizontal Software est une société anonyme
Son siège social se situe au 2A rue Hegel Lomme ZAC Euratechnologie 59160 Lille
Elle est immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Lille sous le n° 520 319 245

Le Groupe a développé un savoir-faire dans les domaines de la gestion du capital humain et de la gestion des temps et vend différentes solutions logicielles organisées autour de 5 axes

- Acquisition des talents
- Gestion des talents
- Gestion des temps et activités
- Optimisation (planification des équipes et activités)
- Gestion du capital humain en ligne (notamment entretiens professionnels)

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Règlement 99.02 du Comité de réglementation comptable sur les comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés,

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le groupe en acquiert le contrôle.

Les opérations et résultats internes sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées globalement

Les comptes sociaux des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont, le cas échéant, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de la date d'acquisition

Sauf indications contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible et revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment. Au 31 décembre 2016, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 4 328 k€ et l'endettement net du Groupe s'élève à 64 k€. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courant détenus par la Société.

Les besoins de trésorerie de la Société ont été jusqu'à présent couverts grâce aux résultats de l'activité, à des crédits d'impôt recherche et à des subventions, à l'émission d'emprunts obligataires et à des augmentations de capital.

Au regard de ce qui précède, des accords obtenus et en cours de signature, ainsi que de ses prévisions de croissance de chiffre d'affaires et de ses prévisions de trésorerie, la Société estime être en mesure de faire face à ses engagements à un horizon de 12 mois à compter de la date d'arrêté des présents comptes consolidés. Si ses prévisions actuelles de chiffre d'affaires ou de trésorerie ne se réalisaient pas ou se décalaient, le Groupe pourrait avoir besoin de financements complémentaires.

1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En date des 4, 6 et 7 juillet 2016, les 3 emprunts obligataires émis par la société TEHMS pour un montant total de 348 K€ ont été repris par Horizontal Software aux mêmes conditions, avec une date d'échéance repoussée au 31.12.16 avec possibilité de prorogation de 2 mois.

Les échéances des avances effectuées par Holding Incubatrice Cloud Computing, actionnaire d'Horizontal Software, et Holding Incubatrice Logiciels (précédent actionnaire de la société Equitime), initialement prévues en 2015, ont été reportées au 31.12.17, par des protocoles d'accord en date du 30 juin 2016. Le montant des échéances reportées s'élève à respectivement 243 K€ et 802 K€ (classée en autres dettes au 31 décembre 2015).

Le 22 septembre 2016, la Société Horizontal Software, précédemment une société par action simplifiée s'est transformée en Société Anonyme à Conseil d'Administration.

La société a réussi son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris en date du 12 décembre 2016 par l'émission de 578 725 titres pour une augmentation de capital d'un montant de 5.9 millions d'euros.

1.4 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2016

Aucun évènement particulier n'est intervenu postérieurement à la clôture 2016.

1.5 METHODES PREFERENTIELLES

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La comptabilisation des engagements de retraite et autres avantages du personnel
- La comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement, à l'identique de ce qui figure dans les comptes individuels

Le Groupe n'applique pas la méthode :

- de comptabilisation à l'actif des couts de développement. Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge à mesure qu'ils sont engagés
- de l'étalement des frais d'émission et des primes de remboursement et d'émissions des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt.

Les autres méthodes préférentielles prévues par le plan comptable général ne sont pas appliquées, leurs impacts potentiels étant considérés comme non significatifs sur les comptes au 31.12.16.

1.6 UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établis sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissements des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.7 ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le cout d'acquisition des titres et la quote part dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positif sont inscrits à l'actif de la société et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 10 ans. Par ailleurs, si les objectifs retenus lors de l'acquisition viennent à être sensiblement modifiés, une dépréciation ou une modification du plan d'amortissement est comptabilisé au-delà des amortissements pratiqués.

1.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur cout d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée retenues</i>
Technologies acquises (1)	Linéaire, 8 ans
Relations Clients (2)	Linéaire, 10 ans
Concessions, brevets et licences	Linéaire, 1 an
Installations, agencements	Linéaire, 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	Linéaire, 3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire, 10 ans

(1) Correspondent à des technologies acquises au travers de regroupements d'entreprises, nécessaires pour la mise en œuvre de partenariats OSEO (cf. ci-dessous et note 3.2)

(2) Les relations clients correspondent aux portefeuilles client, stables et pérennes (cf note 3.2)

Le 28 juillet 2011, la Société a participé au projet de recherche et développement « PAJERO ». Dans le cadre de ce projet, la Société et les partenaires ont reçu une aide d'Oséo d'un montant de 7,6 millions d'euros au titre du programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI). Cette aide se compose de subventions de 3,6 millions d'euros et d'avances remboursables à hauteur de 3,9 millions d'euros.

Ce projet a débuté en mars 2011 et s'est terminé en décembre 2015.

Le détail de ces aides figure dans la note 3.9

Les frais de recherche et développement sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice

1.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent notamment les dépôts et cautionnements sur emprunts, baux et les dépôts de garanties liés au contrat d'affacturage

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.10 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeurs dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ces immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenues au cours de la période (baisse significative du chiffre d'affaires d'une des sociétés du groupe), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux futurs de trésorerie sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat.

1.11 CREANCES ET AUTRES CREANCES

Les créances clients sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances fait apparaître un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Le Groupe a contracté auprès de GE un contrat d'affacturage dans lequel il cède la totalité de ses créances en contrepartie d'un financement court terme. Les contrats prévoient qu'il y ait subrogation entre le Groupe et le factor. De ce fait, les créances cédées au factor seront payées par les clients directement au factor. Dans le cas où des créances cédées au factor et qui ne seraient pas réglées dans un délai de 60 jours, celles-ci seront rétrocédées au Groupe, qui devra en assurer le recouvrement. Dans ce cas de figure, le Groupe redevient propriétaire des créances et assume alors le risque de non-paiement.

Conformément au règlement CRC 99-02, la comptabilisation des opérations d'affacturage du Groupe suit l'approche juridique suivante : la subrogation vaut transfert de propriété, que le contrat soit ou non avec recours du factor, et en conséquence déconsolidation des créances cédées et encaissées.

Les créances cédées au factor qui ne sont pas finançables immédiatement par ce dernier sont comptabilisées en autres créances jusqu'à leur règlement par le factor. Les retenues de garanties figurent en immobilisations financières.

Les autres créances sont composées majoritairement de créances fiscales et sociales.

1.12 OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change en vigueur à la date de l'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des entités aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

1.13 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur nette comptable est comparée à leur valeur de marché de la valeur mobilière de placement. En cas de moins-value latente, une dépréciation est constatée.

1.14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06 et sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

1.15 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les salariés français du Groupe bénéficient des prestations de retraite prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies)
- versement de pensions de retraite par les organismes de sécurité sociale, lesquelles sont financées par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies)

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestations définies) sont calculés sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminués de la juste valeur des actifs du régime y afférent, qui leur sont dédiés.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- calcul sur la base d'un âge de départ à la retraite à 62 ans
- à partir de 5 ans d'ancienneté, 1 mois
- 1/5 mois par année à partir de la 6^{ème} année
- taux d'actualisation : 1,5 % pour 2016 et 1,8 % pour 2015
- taux de progression des salaires : 0 %

1.16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge. Les primes de non conversion sont provisionnées.

1.17 AVANCES CONDITIONNEES

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche du Groupe dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres »

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche du Groupe dont le remboursement n'est pas conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « dettes financières diverses »

1.18 CHIFFRES D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice s'il est certain dans son principe et son montant.

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées :

- les ventes de négoce sont comptabilisées à la date de transfert de propriété
- les ventes de licences sont comptabilisées à la date d'installation
- les ventes d'abonnement Saas sont comptabilisées à partir de la date de mise à disposition de l'URL de connexion et prorata temporis
- les prestations de maintenance sont enregistrées en résultat prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à des produits constatés d'avance. Ces contrats sont généralement d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction
- les ventes de services et les formations sont comptabilisées au fur et à mesure de leur réalisation sur la base des jours engagés.

1.19 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste comprend notamment les subventions d'exploitation ainsi que le crédit impôt recherche et le crédit impôt innovation. Les subventions sont comptabilisées sur la base des dépenses engagées. Elles ont été octroyées dans le cadre du projet Pajéro, projet de recherche industriel qui s'est terminé en décembre 2015 et étaient basées sur 45% des charges engagées au cours de l'exercice.

1.20 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêts sur les emprunts.

1.21 DISTINCTION ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants

- dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances
- subventions d'exploitation
- transferts de charges d'exploitation

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel

1.22 IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les impôts différés sont déterminés selon une approche bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Un impôt différé actif est constaté dès lors que son caractère est probable

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

1.23 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions de la société en circulation au cours de la période
Conformément à l'avis OEC n° 27 § 3, lorsque le résultat net par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat net par action.

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 MODALITES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition ou de création.

2.2 PERIMETRE

Entité consolidée	Siège	31.12.16		31.12.15	
		Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
Horizontal Software	Lomme (59160)	Société Mère		Société Mère	
LPDR	Paris (75008)	IG	100,00%	IG	100,00%
Equitime	Gières (38610)	IG	100,00%	IG	100,00%
TEHMS	Lomme (59160)	IG	100,00%	IG	100,00%
Horizontal Software Inc	New York (USA)	IG	100,00%	IG	100,00%

La société LPDR a été acquise le 30 juin 2012. Les éléments de bilan et de résultat 2014 figurent donc en totalité dans les comptes consolidés au 31.12.14

La société Equitime a été acquise le 24 décembre 2013. Les éléments de bilan et de résultat 2014 figurent donc en totalité dans les comptes consolidés au 31.12.14

La société TEHMS a été acquise le 30 juin 2014. Le compte de résultat intégré dans les comptes consolidés clos au 31.12.14 est celui qui court du 01/07 au 31/12/14 (cf. note 3.19.5)

La société Horizontal Software Inc, fait partie du périmètre de consolidation, mais n'a exercé aucune activité sur les exercices 2014 et 2015

2.3 DATE DE CLOTURE

La société consolidante clôture ses comptes au 31.12. Il en est de même pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 ECARTS D'ACQUISITION

» Au 31.12.2016

	Equitime	TEHMS	LPDR	Total
Valeurs brutes				
au 31.12.15	702	1 202	136	2 040
Acquisitions				-
Cessions				-
au 31.12.16	702	1 202	136	2 040
Amortissements				
au 31.12.15	(140)	(180)	(49)	(369)
Dotations	(70)	(120)	(14)	(204)
Reprises				-
au 31.12.16	(210)	(300)	(63)	(573)
Valeurs nettes				
au 31.12.15	562	1 022	87	1 671
au 31.12.16	492	902	73	1 467

Les écarts d'acquisition sont amortis sur 10 ans.

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

» Au 31.12.2016

	Frais d'établis.	Technologies acquises	Conces. brevets	Relation clientèle	Total
Valeurs brutes					
au 31.12.15	43	1 651	542	2 327	4 563
Acquisitions					-
Cessions, mise au rebut					-
au 31.12.16	43	1 651	542	2 327	4 563
Dépréciations					
au 31.12.15	(39)	(452)	(499)	(488)	(1 478)
Dotations	(4)	(207)	(29)	(233)	(473)
Reprises					-
au 31.12.16	(43)	(659)	(528)	(721)	(1 951)
Valeurs nettes					
au 31.12.15	4	1 199	43	1 839	3 085
au 31.12.16	-	992	14	1 606	2 612

Lors des acquisitions des sociétés LPDR, Tehms et Equitime, Horizontal Software a évalué à leur juste valeur des actifs et des passifs.

La juste valeur de la relation clientèle est évaluée selon la méthode du surprofit, qui consiste à identifier les profits futurs attribuables à l'actif incorporel actualisé sur sa durée de vie résiduelle. Cet actif est amorti en fonction de la durée de vie estimée de la relation clients soit 10 ans. La juste valeur des technologies acquises est évaluée sur la base des coûts nécessaires à leur développement tels que reflétés par les valeurs nettes comptables de coûts de développement engagées par les sociétés rachetées à la date de prise de contrôle. La technologie est amortie sur 8 ans correspondant à la durée de remplacement estimée par la société.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

» Au 31.12.2016

	Terrains et aménagements	Constructions	Installations tech.	Autres immob	Immob en cours	Total
Valeurs brutes						
au 31.12.15				220		220
Acquisitions				22		22
Cessions, mise au rebut				(1)		(1)
Autres						-
au 31.12.16	-	-	-	241	-	241
Amortissements						
au 31.12.15				(183)		(183)
Dotations				(20)		(20)
Reprises				1		1
au 31.12.16	-	-	-	(202)	-	(202)
Valeurs nettes						
au 31.12.15	-	-	-	37	-	37
au 31.12.16	-	-	-	39	-	39

3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

31.12.14	Augmentation	Diminution	31.12.15	Augmentation	Diminution	31.12.16
311	41	(92)	260	790	(766)	284

Figurent notamment dans ce poste des retenues de garanties versées dans le cadre du contrat d'affacturage (note 1.10)

3.5 CREANCES CLIENTS

	31.12.16	31.12.15
Valeurs brutes	2 359	1 352
Dépréciations	(48)	(34)
Valeurs nettes	2 311	1 318

Les créances clients ont une échéance inférieure à 1 an.
Au 31.12.16, la provision représente moins de 3% des créances clients

3.6 AUTRES CREANCES

	31.12.16	31.12.15
Créances sociales	22	13
Créances fiscales - Impôts (1)	426	471
Créances fiscales - TVA	576	324
Impôts différés actifs	-	16
Autres créances (2)	843	1 402
Charges constatées d'avance	240	201
Total	2 107	2 427

(1) dont en 2015, 387 K€ de crédit impôt recherche
68 K€ de CICE
En 2016, 339 K€ de crédit impôt recherche
76 K€ de CICE

(2) dont en 2015, 464 K€ de subventions à recevoir de BPI dans le cadre du projet Pajero
807 K€ de créances cédées au factor et non finançables au 31.12.15
En 2016, 557 K€ de créances cédées au factor et non finançables au 31.12.16

3.7 TRESORERIE

	31.12.16	31.12.15
Valeurs mobilières	66	66
Disponibilités	4 262	923
Trésorerie brute	4 328	989
Découverts bancaires	0	0
Trésorerie nette	4 328	989

Les valeurs mobilières correspondent à un compte à terme

3.8 CAPITAUX PROPRES

3.8.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital de Horizontal Software est composé de 17 342 070 actions ordinaires au nominal de 0,10€ entièrement libérées.

La société a procédé à

- une augmentation de capital sur l'exercice 2015
le 29 juin 2015, création de 1 354 160 actions (ABSA), soit
une augmentation de capital en numéraire de 135 K€
une augmentation de la prime d'émission de 1 165 K€
- trois augmentations de capital sur l'exercice 2016 :
le 18 mai, création de 506 250 actions, soit
une augmentation totale de capital de 51 K€
une augmentation de la prime d'émission de 435 K€

le 15 juin 2016, création de 155 830 actions, soit
une augmentation de capital de 16 K€
une augmentation de la prime d'émission de 134 K€

le 23 juin 2016, création de 15 000 actions, soit
une augmentation de capital de 1 K€

une augmentation de la prime d'émission de 13 K€

le 13 décembre 2016, création de 6 328 810 actions, soit
 une augmentation de capital de 633 K€
 une augmentation de la prime d'émission de 9 233 K€
 cette opération a eu lieu dans le cadre de l'IPO par souscriptions en numéraire pour 5 016 590 titres,
 compensation de créances pour 770 930 titres et conversion de 3 emprunts obligataires convertibles pour
 541 290 actions.

cf. note 3.11

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant du capital
au 31.12.14	8 982 020	0,1	898 202
Actions émises	1 354 160	0,1	135 416
au 31.12.15	10 336 180	0,1	1 033 618
Actions émises	7 005 890	0,1	700 589
au 31.12.16	17 342 070	0,1	1 734 207

3.8.2 CAPITAL POTENTIEL – INSTRUMENTS DILUTIFS

La société a procédé à l'émission/attribution de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital au cours des exercices précédents

Attributions de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE)

Date de l'assemblée	05/12/2012	29/06/2015
Nombre de BSPCE autorisés à l'origine	323 150	
Nombre de BSPCE émis	243 750	600 000
Point de départ de la période d'acquisition		N/A
Date d'expiration	05/12/2017	
Prix d'exercice d'un BSPCE	0,80 €	0,96 €
10 BSPCE donne droit à	1 action	1 action
Nombre de BSPCE souscrits au 31.12.16	0	0
Nombre de BSPCE annulés au 31.12.16	128 150	25 000
Nombre de BSPCE restants au 31.12.16	195 000	575 000

Emission d'actions à bons de souscription d'actions dans le cadre de l'augmentation de capital intervenue le 29 juin 2015

Date de l'assemblée	29/06/2015
Nombre d'ABSA autorisées à l'origine	1 354 160
Nombre de BSA attachés émis	1 354 160
Point de départ de la période d'acquisition	N/A
Date d'expiration	30/06/2016
Prix d'exercice d'une ABSA	0,96 €
2 BSA donnent droit à	1 action
Nombre de BSA souscrites au 31.12.16	1 354 160
Nombre de BSA annulées au 31.12.16	0
Nombre de BSA restantes au 31.12.16	0

3.8.3 RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au titre de l'exercice clos au 31.12.2016 est de 11 131 688.

Du fait du résultat net négatif, le résultat net dilué par action est identique au résultat net par action.

	31.12.16	31.12.15
Actions en circulation (moyenne pondérée) (1)	11 131 688	9 668 375
Résultat net part du groupe en K€ (2)	(2 798)	(2 307)
Résultat net par actions en € (2)/(1)	(0,25)	(0,24)

3.9 AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres sont entièrement constitués d'avances conditionnées remboursables OSEO et concernent le projet Pajero.

La première aide figure dans les comptes pour un montant de 78 K€ au 31.12.16 et fait l'objet d'un remboursement trimestriel de 15 K€.

La deuxième aide sur Equitime figure dans les comptes pour un montant de 619 K€ au 31.12.16 et sera remboursable dès lors que le chiffre d'affaires cumulé réalisé sur la plateforme Pajero sera supérieur à 1,5 M€. Le remboursement se fera en 3 annuités (200 K€, puis 230 K€ puis 250 K€), la première devant intervenir en 2018 sur la base des prévisions de la société. Le solde de cette aide a été perçu en 2016 pour 98 K€.

La troisième aide sur Horizontal Software figure dans les comptes au 31.12.16 pour 1 866 K€, sera remboursable dès lors que le chiffre d'affaire cumulé réalisé sur la plateforme Pajero sera supérieur à 5 M€. Le remboursement se fera en 5 annuités (180 K€, puis 320 K€, puis 390 K€, puis 530 K€ puis 660 K€) la première devant intervenir en 2018 sur la base des prévisions de la société. Le solde de cette aide a été perçu en 2016 pour 524 K€.

31.12.14	Augmentation	Diminution	31.12.15	Augmentation	Diminution	31.12.16
2 051	-	(63)	1 988	622	(47)	2 563

3.10 PROVISIONS

	31.12.14	Mouvements			31.12.15	Mouvements		31.12.16
		Dotation	Reprise	Autres		Dotation	Reprise	
Provisions pour risques	44	53			97	50	(45)	102
Provisions pour charges	102	29			131		(131)	-
Provisions pour indem. de retraite	155	17			172	27		199
Total	301	99	-	-	400	77	(176)	301

Les provisions pour risques au 31/12/15 correspondent à un litige avec l'administration fiscale. La dotation de 50 K€ de 2016 concerne un litige prud'homal. La reprise de 45 K€ est liée à l'évolution du litige avec l'administration fiscale.

Les 131 K€ de mouvement de provisions pour charges correspondent à la reprise de provision de non conversion des obligations de TEHMS.

3.11 DETTES FINANCIERES

3.11.1 DETAIL DES DETTES FINANCIERES

	31.12.14	Souscription	Rbt - conversion	Entrée de périmètre	31.12.15			31.12.16
						Souscription	Remboursement	
Emprunts obligataires	348	-	-	-	348	150	(498)	-
Dettes financières	9	773	(8)	-	774			774
Dettes financières diverses	227	52	(97)	-	182		(18)	164
Total	584	825	(105)	-	1 304	150	(516)	938

Détail des emprunts obligataires convertibles

Montants en Euros	OC TEHMS 1	OC TEHMS 2	OC TEHMS 3
Date d'émission	29.12.2009	28.12.2009	20.11.2011
Nombre d'OCA émises	25 647	13 309	37 072
Nombre d'actions total pouvant être émises	25 647	13 309	37 072
Prix de souscription unitaires des OCA	3,27	5,26	5,26
Montant total de l'emprunt obligataire	83 866	70 005	194 999
Taux d'intérêt	7%	7%	6%
Prime de non conversion	5% l'an capitalisée	5% l'an capitalisée	8% l'an capitalisée
Prime de conversion comptabilisée	oui	oui	oui
Parité de conversion des OCA	1 OC pour 1 action	1 OC pour 1 action	1 OC pour 1 action
Durée de remboursement	5 ans	5 ans	5 ans
Prolongation	jusqu'au 31.12.16	jusqu'au 31.12.16	
Montant des obligations vivantes au 31.12.14	83 866	70 005	194 999
Montant des obligations vivantes au 31.12.15	83 866	70 005	194 999
Montant des obligations vivantes au 31.12.16	-	-	-

Le 24 juin 2016, Horizontal Software a repris les engagements de la société Tehms sur les 3 derniers emprunts obligataires aux mêmes conditions, mais avec une date d'échéance repoussée au 31.12.16, avec possibilité de prorogation de 2 mois. Celle-ci n'a pas été utilisée puisque les obligations ont été converties.

3.11.2 CARACTERISTIQUES ET ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

Emprunt	Date	Montant	Durée	Taux fixe	Solde		Échéances		
					31.12.16	31.12.15	à - 1 an	1 à 5 ans	sup. à 5 ans
OCA TEHMS 1	29.12.09	84	5 ans	7%	0	84			
OCA TEHMS 2	28.12.09	70	5 ans	7%	0	70			
OCA TEHMS 3	20.11.11	195	5 ans	6%	0	195			
BPI	14.04.15	468	6,75 ans	4,66%	468	468	70	375	23
BPI	04.12.15	305	6,75 ans	0,00%	305	305	45	244	16
Total					773	1122	115	619	39

Les contrats BPI ne sont assortis d'aucunes conditions particulières

3.12 AUTRES DETTES

	31.12.16	31.12.15
Personnel et organismes sociaux	983	883
Dettes fiscales - Impôts	93	101
Dettes fiscales - TVA	707	601
Impôts différés passif	0	42
Compte courant (1)	164	162
Autres dettes (2)	725	1 212
Produits constatés d'avance (3)	1 071	1 351
Total	3 743	4 352

(1) Le poste « Compte courant » comprend essentiellement les avances effectuées par Holding Incubatrice Cloud Computing, actionnaire d'Horizontal Software, rémunérées au taux de 5%, et dont l'échéance a été reportée au 31.12.17, par un protocole d'accord du 30 juin 2016

(2) Ce poste comprend notamment en 2016 la dette liée (prix fixe) au rachat des titres de la société Equitime ainsi qu'une dette envers Holding Incubatrice Logiciels (précédent actionnaire de la société Equitime) pour 564 K€, rémunérée au taux de 8,9 % et dont l'échéance a été reportée au 31.12.17, par un protocole d'accord du 30 juin 2016

(3) Les produits constatés d'avance concerne les contrats de maintenance facturés terme à échoir et pour lesquels les revenus sont comptabilisé en produit prorata temporis

3.13 CHIFFRE D'AFFAIRES

3.13.1 DETAIL PAR NATURE

		31.12.16	31.12.15
Négoce	France	150	128
	Export	3	
Ventes de biens	France	218	304
	Export		
Ventes de services	France	3 954	3 723
	Export	952	57
Total		5 277	4 212

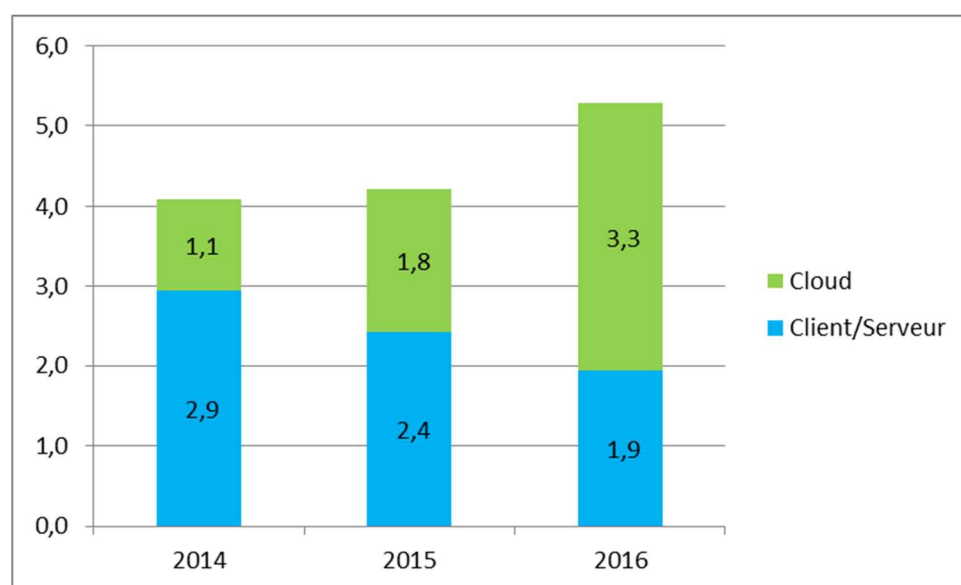
3.13.2 INFORMATION SECTORIELLE

En 2016, Horizontal Software a réalisé la transition du modèle économique d'un mode licence Client-Serveur, provenant de l'acquisition Equitime, vers un modèle Cloud-SaaS

Ainsi, le chiffre d'affaires est composé :

- Licences, prestations de mise en œuvre, contrats de maintenance récurrents liés au produit client / serveur, qui a vocation à s'atténuer forcément (hormis la récurrence)
- Abonnements, prestations de mise en œuvre et exceptionnellement licences liées au produit Cloud-SaaS qui affiche une forte croissance

	31.12.16			31.12.15		
	Client-Serveur	Cloud-SaaS	Total	Client-Serveur	Cloud-SaaS	Total
Licences	23	529	552	134	166	300
Services	600	1 905	2 505	1 064	884	1 948
Maintenance/abonnement SaaS	1 175	892	2 067	1 113	723	1 836
Négoce	145	8	153	108	20	128
Total	1 943	3 334	5 277	2 419	1 793	4 212



3.14 AUTRES PRODUITS

	31.12.16	31.12.15
Production immobilisée	3	16
Subventions (1)	394	950
Transfert de charge et reprise sur provisions	111	26
Autres produits	-	-
Total	508	992

(1) dont en 2015, crédit impôt recherche et crédit impôt innovation pour 691 K€
subventions à recevoir de BPI (projet Pajero) pour 208 K€
dont en 2016, crédit impôt recherche et crédit impôt innovation pour 339 K€

3.15 MASSE SALARIALE

Horizontal Software bénéficie du statut de « jeune entreprise innovante » depuis juin 2010. Cela lui permet d'avoir une exonération de 20% des charges Urssaf pour les salariés affectés à la recherche et au développement. Cette exonération prendra fin en décembre 2017

Le CICE est comptabilisé en déduction des charges de personnel

CICE 2016 : 76 K€

CICE 2015 : 74 K€

3.16 ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

	31.12.16	31.12.15
Dot. aux amort. et prov.	131	(30)
Intérêts et charges assimilées (1)	(133)	(193)
Résultat financier	(2)	(223)

(1) Correspondent notamment aux intérêts et charges financières sur compte courant

3.17 ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31.12.16	31.12.15
Produits exceptionnels sur opé. de gestion	2	50
Charges exceptionnelles sur opé. de gestion	(21)	(3)
Charges exceptionnelles sur opé. en capital	-	(1)
Résultat exceptionnel	(19)	46

3.18 IMPOT

3.18.1 ANALYSE DE L'IMPOT

	31.12.16	31.12.15
Impôts sociaux	-	18
Impôts différés	27	(66)
Total (produits d'impôts)	27	(48)

3.18.2 PREUVE D'IMPOT

	31.12.16	31.12.15
Résultat net - part du groupe	(2 798)	(2 307)
Dotation aux amortissement des écarts d'acquisition	204	204
Produits/charges d'impôts	(27)	48
résultat avant impôt	(2 621)	(2 055)
Taux d'impôt - 33,33%	(874)	(685)
Déficits non activés	1 100	1 395
Différences temporaires	27	(66)
Déficits imputés	-	18
Crédits impôts recherche et crédits impôts innovation	(339)	(691)
Différences permanentes	59	59
Autres	-	18
Impôts	(27)	48

3.18.3 DETAIL DES IMPOTS DIFFERES

			31.12.15	Variation	31.12.16
Intégration fiscale	IDR	IDA	23	6	29
	Marge sur immob	IDA	15	(11)	4
	Déficits activés	IDA	-	42	42
	Technologie et relations clients	IDP	(40)	19	(21)
	Annul. frais de R&D	IDA	(30)	(24)	(54)
Ss total Intégration fiscale			(32)	32	-
Equitime	IDR	IDA	32	3	35
	Déficits activés	IDA	328	(138)	190
	Technologie et relations clients	IDP	(328)	109	(219)
	Annul. frais de R&D	IDA	55	(61)	(6)
	Régul annul. Frais R&D	IDA	(71)	71	-
Ss total Equitime			16	(16)	-
TEHMS	IDR	IDA	2	-	2
	Déficits activés	IDA	112	2	114
	Technologie et relations clients	IDP	(110)	18	(92)
	Annul. frais de R&D	IDA	(15)	(9)	(24)
Ss total TEHMS			(11)	11	-
Total				27	

Le montant des déficits indéfiniment reportables du Groupe s'élève au 31.12.16 à 16 138 K€ contre 12 593 K€ pour l'exercice précédent. Les déficits sont activés à hauteur des différences temporelles taxables et au-delà dans la mesure où leur récupération est jugée probable. Au 31 décembre 2016 aucun déficit reportable n'a été activé au-delà des différences temporelles taxables qu'ils peuvent compenser compte tenu des historiques de pertes des entités auxquelles ils se rapportent. Les actifs nets d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable dans un futur proche du fait d'un bénéfice attendu.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, il existe une convention d'intégration fiscale entre Horizontal Software et LPDR. La répartition de la charge d'impôt est calculée de telle façon que chaque société supporte le montant de l'impôt comme si elle était imposée séparément.

3.19 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

3.19.1 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31.12.16	31.12.15
Variation des clients	(993)	(185)
variation des autres créances	321	(206)
Sous total	(672)	(391)
variation des fournisseurs	1 039	(149)
variation des autres dettes	(636)	502
Sous Total	403	353
Total	(269)	(38)

3.19.2 ACQUISITIONS ET CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERE

Ce poste reprend notamment les variations des fonds de garanties du factor

3.19.3 INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

Aucune variation de périmètre n'est à signaler sur l'exercice.

3.19.4 REMBOURSEMENT DE DETTES FINANCIERES

Figure en 2016 le remboursement des emprunts obligataires pour un montant de 498 K€.

3.20 AUTRES INFORMATIONS

3.20.1 EFFECTIFS MOYENS

	31.12.16	31.12.15
Cadres	65	67
Non cadres	12	8
Total	77	75

3.20.2 ENGAGEMENTS DONNES

Crédits baux

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel. Du fait des montants non significatifs, ces contrats ne sont pas retraités dans les comptes consolidés

Covenants bancaires

Les contrats de prêt avec les partenaires financiers n'intègrent pas de covenants bancaires

3.20.3 ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements reçus du factor

	31.12.16	31.12.15
Créances cédés	1 021	1 124
Fonds de garantie et réserves	(800)	(998)
Solde financable		(29)
Engagements	221	97

Engagements reçus sur emprunt

Le prêt Innovation FEI pour un montant de 468 K€ souscrit au cours de l'année 2015, bénéficie d'une garantie au titre :

- du Fonds National de Garantie Prêt Pour l'Innovation à hauteur de 40%,
- du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 40%.

3.20.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au 31.12.16,

-Il existe une avance pour 164 K€ effectuée par Holding Incubatrice Cloud Computing, actionnaire d'Horizontal Software, à échéance au 31.12.17, rémunérées au taux de 5%

Rémunération des organes de direction

	31.12.16	31.12.15
Rémunérations globales	143	191

3.20.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant HT	KPMG		ECA Audit	
	31.12.16	31.12.15	31.12.16	31.12.15
Audit				
<i>Commissariat aux comptes & certification (individuels & consolidés)</i>				
société mère	40	9		
Filiales intégrées globalement	12	9	3	3
<i>Autres diligences et prestations liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
société mère	126			
Filiales intégrées globalement				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Total	178	18	3	3